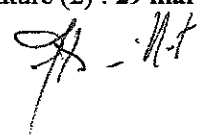


ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**☐ (1) Communauté française☒ (1) Libre confessionnel☐ (1) Provincial et communal☐ (1) Libre non confessionnelIdentité du responsable pour le réseau (2) : **Gérard Bouillot**Date et signature (2) : **29 mai 2008****2. Intitulé de l'unité de formation : (2)****INITIATION A LA SCULPTURE**

CODE DE L'U.F. (3)	6147 02 U21 S1.	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	601
-----------------------	------------------------	-------------------------------------	------------

3. Finalités de l'unité de formation :Reprises en annexe n° **1** de 1 page(s) (2)**4. Capacités préalables requises :**Reprises en annexe n° **2** de 1 page(s) (2)**5. Classement de l'unité de formation :**☒ (1) Enseignement secondaire de :☒ (1) transition☐ (1) qualification

du degré :

☐ (1) inférieur .☒ (1) supérieur☐ (1) Enseignement supérieur de type court☐ (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	☐	Technique	☐
Economique	☐	Economique	☐
Paramédical	☐	Paramédical	☐
Social	☐	Social	☐
Pédagogique	☐	Pédagogique	☐
Agricole	☐	Agricole	☐
Maritime	☐	Maritime	☐

Date de l'accord du Conseil
supérieur :Signature du Président du
Conseil supérieur :**6. Caractère occupationnel : ☐ (1) oui**☒ (1) non**7. Constitution des groupes ou regroupement :**Reprise en annexe n° **3** de 1 page(s) (2)**8. Programme du (des) cours :**Repris en annexe n° **4** de 1 page(s) (2)**9. Capacités terminales :**Reprises en annexe n° **5** de 1 page(s) (2)**10. Chargé(s) de cours :**Repris en annexe n° **6** de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3)	614702 U21 S1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	601
-----------------------	---------------	-------------------------------------	-----

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u>	(2)	<u>Classement du (des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Technologie de la sculpture		CS	H	16
Atelier de sculpture		CS	H	64
2. <u>Part d'autonomie</u>			P	20
			Total des périodes	100

4

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE

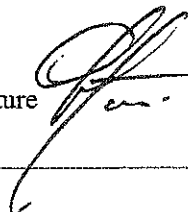
-

~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 1.02.08

Signature



J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service :
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de s'approprier des connaissances en sculpture relatives :
 - à des matériaux : terracotta, argile synthétique, polystyrène, plâtre, matériaux simples à assembler,
 - aux techniques de création et de finition adaptés à ces matériaux,
 - aux outils spécifiques utilisés ;
- de s'initier à la création d'œuvres sculptées selon ces matériaux et techniques ;
- de créer des volumes en développant progressivement :
 - sa capacité à gérer des problèmes plastiques liés à la troisième dimension,
 - sa créativité et son autonomie,
 - sa capacité à s'autoévaluer ;
- de développer une prise de conscience et une attitude critique des orientations des artistes modernes et contemporains.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités

En français :

A partir d'un texte écrit relatif à la sculpture ;

- répondre à des questions simples sur le fond ;
- émettre de manière claire, cohérente et structurée un commentaire personnel.

En mathématiques :

Dans l'ensemble des nombres entiers rationnels,

- effectuer un calcul algébrique mettant en œuvre les quatre opérations fondamentales, leurs propriétés, les règles de priorités et les conventions d'écriture traditionnelles ;
- calculer le périmètre, l'aire et le volume de polyèdres réguliers simples ;
- résoudre des problèmes de grandeurs proportionnelles, en particulier, les problèmes de pourcentage.

Titre(s) pouvant en tenir lieu

Certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré (C2D) ou certificat de l'enseignement secondaire inférieur (CESI).

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

PROGRAMME DES COURS

Technologie de la sculpture

L'étudiant sera capable,

- d'expliquer les spécificités de certains matériaux utilisés en sculpture : terracotta, argile synthétique, polystyrène, plâtre, matériaux simples à assembler ;
- de définir et d'expliquer les techniques de modelage, de taille directe et d'assemblage pouvant être appliquées à ces matériaux ;
- de définir et d'expliquer les techniques de finition : bouchardage, empreinte, polissage, enduit, patine ;
- d'identifier et d'expliquer les outils spécifiques adaptés à ces matériaux et techniques, la façon de les utiliser et de les entretenir ;
- de définir les précautions d'utilisation à prendre et les normes d'hygiène et de sécurité à respecter ;

Atelier de sculpture

L'étudiant sera capable,

- *en respectant les consignes données par le chargé de cours,*
- *en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement,*
- de préparer, organiser et nettoyer son poste de travail ;
- de réaliser les travaux préparatoires aux divers travaux de sculpture :
 - effectuer des recherches documentaires (matières/matériaux, techniques, courants artistiques,...),
 - réaliser des croquis et des avant-projets,
 - rédiger des notes préparatoires,
 - ...,et de constituer une farde d'atelier contenant ces travaux ;
- de distinguer et d'appliquer des caractéristiques de certains courants de la sculpture moderne et contemporaine, et de se glisser lui-même de manière critique dans ces courants artistiques ;
- de réaliser des pièces à sculpter :
 - * en bas-relief,
 - * en haut-relief,
 - * en ronde bosse,selon une ou plusieurs des techniques suivantes :
 - * modelage (terracotta, argile synthétique),
 - * taille directe (polystyrène, plâtre),
 - * assemblage de matériaux simples,en choisissant les matières/matériaux et l'outillage appropriés ;

Initiation à la sculpture

- d'assurer la finition de ses sculptures par l'usage d'outils spécifiques, la pose d'empreintes sur matériaux à modeler, le polissage, la pose d'enduits, la réalisation de patines ;
- de composer avec les formes, les surfaces, les pleins et les vides, les couleurs, les traits, les matières,...

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, dans le respect des consignes données par le chargé de cours :

- de produire plusieurs réalisations sculptées mettant en œuvre :
 - différents types : bas-relief, haut-relief, ronde-bosse,
 - selon différentes techniques, au choix parmi les suivantes :
 - * le modelage à partir de terracotta ou d'argile synthétique,
 - * la taille directe à partir de polystyrène ou de plâtre,
 - * l'assemblage de matériaux simples,en utilisant l'outillage adéquat ;
- de justifier ses choix et orientations techniques et esthétiques quant aux réalisations et à leur présentation ;
- de justifier de manière critique l'intérêt qu'il porte à l'une des tendances artistiques, moderne ou contemporaine.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- l'originalité de la démarche plastique, depuis la conception jusqu'à la réalisation, la finition et la mise en situation spatiale des objets en tenant compte du sens du goût et de l'esthétique ;
- la qualité et la pertinence de la farde d'atelier et de la documentation ;
- le soin et la finition apportés aux travaux réalisés.

Initiation à la sculpture

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.